

On a établi deux sociétés littéraires qui sont de puissants moyens d'émulation. La Société "St-Thomas d'Aquin" est pour les élèves du *Cours Classique*, et la Société "St-Louis de Gonzague" pour ceux du *Cours Commercial*.

LE XXÈME SIÈCLE.—Voilà le titre d'une revue d'études sociales publiée par des membres de "L'Association catholique de la jeunesse française" en Provence. Les bureaux du *XXème Siècle* sont situés 39, rue Sainte, Marseille, France. Le numéro-programme a été publié en avril 1890. Le prix de l'abonnement annuel est de 10 francs.

Cette jeune Revue est inaugurée sous la forme interrogative qui.—disent les rédacteurs,—de Platon jusqu'au Catéchisme, passa toujours pour le bon génie de la persuasion. Nous commençons dès aujourd'hui à publier la reproduction du numéro-programme.

LE REPOS DU DIMANCHE.—Le repos du dimanche commence à occuper l'attention d'un plus grand nombre d'esprits en France. Portant ce titre, un bulletin catholique mensuel a commencé sa publication périodique au mois de mars der. or. en France. Administration et rédaction: rue de Grenelle, 35, Paris. Prix de l'abonnement: UN franc par an.

"Les graves et délicates questions touchant au repos du septième jour y seront étudiées au triple point de vue religieux, économique et social. On y exposera toute la portée du commandement divin et on y indiquera en même temps les réformes pratiques permettant d'atténuer le mal dans des circonstances données."

Son Eminence le cardinal Richard, archevêque de Paris, a approuvé, en termes des plus sympathiques, la publication du bulletin *Le repos du Dimanche* dont MM. Chesnelong et Keller sont les fondateurs.

BULLETIN DE LA LIGUE POPULAIRE POUR LE REPOS DU DIMANCHE EN FRANCE.—Le siège de la ligue est au No 174, boulevard Saint-Germain, Paris. Son Bulletin paraît au moins une fois par

tables, tous les concours dont l'accord est nécessaire pour atteindre le but aussi chrétien que philanthropique poursuivi par la Ligue."

LE TAUX DES SALAIRES

(De L'Union Economique, France)

Les ouvriers de l'industrie agissent ordinairement, quand ils réclament une augmentation de salaires, comme si le mauvais vouloir de leurs employeurs était le SEUL obstacle à la réalisation de leurs désirs. *Ils ne tiennent pas compte de la situation du marché relativement aux produits de leur industrie.* Les ouvriers parqueteurs de Paris, par exemple, viennent de décider une grève générale, à partir du 15 juillet, parce que leurs patrons ont cessé depuis plus ou moins longtemps de leur accorder le bénéfice d'un tarif adopté en 1881 et qui leur assurait, en travaillant aux pièces, jusqu'à 8 frs par jour. Ils ne paraissent pas comprendre que la situation est bien changée depuis 1881, époque où une spéculation maladroite entreprenait tout à la fois, dans divers quartiers de Paris, des constructions nombreuses de maisons de luxe, ce qui a déterminé la ruine de plusieurs sociétés et créé une crise dont la baisse des loyers de cette catégorie a été la suite première, l'arrêt des constructions riches, la conséquence seconde et fatale.

Nous trouvons dans l'*Engineer*, de Londres, du 4 juillet dernier, des renseignements relatifs à l'état des constructions navales en Angleterre, qui révèlent une crise analogue dans cette industrie.

Pendant les six derniers mois, les constructions neuves faites dans les seuls chantiers de la Clyde se sont élevées à 177,000 tonnes. Il faut remonter jusqu'au premier semestre de 1883 pour retrouver un total aussi considérable: mais les marchés actuellement en cours d'exécution ne se rapportent plus qu'à 150,000 tonnes, contre 300,000 tonnes à la même époque de l'an dernier. Dans

pas encore amorti. Ce qui serait à désirer dans l'intérêt des uns serait une cause de ruine pour les autres.

Voilà dans quelles conditions nous sommes tous obligés de travailler, sur cette terre; cet exemple, tiré de la réduction de l'industrie des constructions navales, est plus ou moins applicable à toutes les autres. *Il n'y a pas d'intelligence humaine capable de prévoir les révolutions économiques qui peuvent survenir à brève échéance.* Autrefois, sous le régime des corporations privilégiées et fermées, toute innovation était condamnée d'avance, et, cependant, il arrivait bien un moment où le progrès s'imposait par la force des choses: la révolution économique, retardée, s'accomplissait; mais une partie considérable des avantages qu'elle devait produire était perdue.

A la suite de quelques souffrances passagères, aujourd'hui, sous le régime de la liberté, le bien être général augmente, et les hommes dont le génie et le travail habile déterminent cette marche en avant, sont justement considérés comme des bienfaiteurs de l'humanité. Nous devons donc nous organiser de manière que les révolutions économiques inévitables produisent le moins de souffrances possible: or, pour cela, il faut que tous les travailleurs soient bien convaincus de l'inefficacité des mesures prises *ad irato* et qu'ils doivent se résigner à faire, au besoin, l'apprentissage d'une autre profession. Elle pourra être moins pénible et plus rémunératrice que l'ancienne, ce sera la récompense de leurs peines.

Au moment où nous écrivons ces lignes, on nous apprend que M. Giffard, de Saint-Etienne, vient d'inventer un nouveau fusil dans lequel la poudre serait remplacée comme force motrice par la détente d'un gaz liquéfié. Sans parler des conséquences possibles de cette invention pour les choses de la guerre, voilà toute l'industrie de l'armurerie de chasse révolutionnée; celle de la fabrication des poudres menacée de suppression. Tous ces exemples devraient éclairer

LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

—: 000 :—

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle **il n'y aura aucune restriction vexatoire** en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7%)** étant le **taux le plus élevé** acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1890

PELERINAGE

A

Sainte-Anne de Beaupré

De l'Association de Secours Mutuel,

C. M. B. A.

AURA LIEU

DIMANCHE, 31 AOUT